



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 25187

## Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la situation du réseau des télécommunications de la SNCF. La SNCF a développé un réseau de télécommunications performant et nécessaire au fonctionnement courant du chemin de fer. A ce titre, le gouvernement Juppé avait décidé d'en confier l'exploitation à un opérateur privé, en l'occurrence Cégétel. Ainsi, cet opérateur assure désormais l'entretien et cette situation inquiète de plus en plus les cheminots dans la mesure où des suppressions d'emplois sont à craindre prochainement. En conséquence, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine et par quel moyen il envisage de rassurer le personnel SNCF.

## Texte de la réponse

La SNCF a été créée en 1996 une filiale à 100 % appelée « Télécom Développement », pour développer et exploiter un réseau de télécommunications longue distance. Elle l'a fait pour se donner les moyens de valoriser son patrimoine et le savoir-faire de son personnel, afin d'utiliser les capacités excédentaires de son réseau de fibres optiques. L'arrivée de « Cégétel » dans le capital de cette filiale a permis de l'associer avec un partenaire industriel, spécialiste des télécommunications, pour partager ses charges d'investissement et commercialiser les services qu'elle produit avec un maximum d'efficacité. Les accords Cégétel/SNCF/Télécom Développement n'auront donc aucune incidence négative sur l'utilisation du réseau de télécommunications de la SNCF pour l'exploitation ferroviaire. Le ministre est très attaché à l'unicité et à la pérennité du service public ferroviaire et les nombreuses décisions en faveur du ferroviaire prises par le Gouvernement en apportent la preuve très tangible. Cela étant, il est clair qu'un grand service public comme la SNCF doit s'adapter et valoriser ses atouts pour faire face aux enjeux actuels et à venir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Dupilet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25187

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1999, page 884

**Réponse publiée le :** 19 avril 1999, page 2376